

mariage d'Antoine Tolozan, marchand de soie, banquier et fabricant de soieries, avec Benoîte Gesse (1). Cet Antoine Tolozan, qu'on dit être venu à Lyon en sabots, et avec une pièce de vingt-quatre sous dans sa poche (2), n'en fut pas moins un de nos premiers négociants, un homme de la plus rare capacité pour les affaires. Après y avoir amassé, et même en assez peu de temps, une fortune des plus considérables, on le vit, vers l'année 1740, faire bâtir l'immense maison qui coupe de la rue Longue à la place du Plâtre, et, presque aussitôt après, il entreprit celle du quai Saint-Clair, qui fut entièrement terminée vers l'année 1746. Voulant établir son domicile dans cette dernière, il y fit déployer un luxe d'architecture peu commun alors : quelques jaloux contemporains se récrièrent ; mais la noblesse et l'élégance qu'on admire encore aujourd'hui dans cette belle construction, convenaient parfaitement à un homme qui avait pris le titre d'*Ecuyer*, qui possédait le noble fief de *Montfort* (3), et qui, depuis l'année 1736, était pourvu d'une charge de

et siège Présidial de Lyon, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Lyon, en 1733, ensuite maître des requêtes et intendant du Commerce, à Paris ; enfin Claude, qui fut Conseiller-rapporteur au Tribunal des Maréchaux de France, puis introducteur des ambassadeurs.

(1) Tante de George-Antoine Gesse de Poizieux, Lieutenant Général Civil en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon.

(2) Il sortait d'un village du Haut Dauphiné, dans les montagnes près de Briançon.

(3) Le fief de *Montfort*, à Lissieux, relevait de la Baronnie de Chasseloy. Vers l'année 1720, à l'époque de la banque de Law, ce fief appartenait au bizaïeul maternel de l'auteur de cette notice, qui l'échangea ensuite contre une maison et des terrains assez vastes, situés sur le plateau des *Chartreux*, à Lyon, et possédés par Antoine Tolozan. *Montfort*, aujourd'hui une auberge, appartient, avec les fonds qui en dépendent, aux héritiers de feu M. Diot de Lissieux.